

N° DP 063 214 24 G0068

Demande déposée le 26/04/2024	
Par :	Monsieur BATTUT Pierre
Demeurant à :	2 rue Georges Brassens 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	2 rue Georges Brassens 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AE 634
Nature des Travaux :	Réfection de toiture à l'identique

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 26/04/2024 par Monsieur BATTUT Pierre.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de la toiture à l'identique ;
- sur un terrain situé 2 rue Georges Brassens à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 06/05/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires en date du 08/05/2024,

Considérant qu'aux termes de l'article R111-27 du code de l'urbanisme « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. »

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les couvertures, lorsqu'elles seront en tuiles, seront à dominante rouge homogène sur toiture à faible pente : 50 % maximum.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 28 Mai 2024

Le maire,



par délégation
Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM